Table

Avertissement	···· VII
Cours, année 1972-1973	1
Leçon du 3 janvier 1973	3
Classification de sociétés: incinérantes et inhumantes; a lantes et excluantes. L'insuffisance de la notion d'exclu L'hôpital psychiatrique. L'insuffisance de la notion de gression. – Objet du cours: critique des notions d'excluet de transgression, et analyse des tactiques fines de la tion. (I) Les quatre tactiques pénales: 1/ exclure; 2/ impose compensation; 3/ marquer; 4/ enfermer. – Hypothèse de de classification des sociétés à exclusion, à rachat, à marquag à enfermement. – Objections possibles et réponse: les pronstantes ont des fonctions différentes dans les quatre tac pénales. Le cas de l'amende. Le cas de la peine de mort. Dat et le pouvoir du souverain. La peine de mort comme enferment redoublé de nos jours. (II) Rendre autonome le ment redoublé de nos jours.	usion. trans- lusion sanc- er une épart: ge, ou peines tiques miens ferme- niveau ere du autour es de
Leçon du 10 janvier 1973	23
Les quatre éléments d'une analyse: 1/ la guerre consuniverselle, intérieure à la société; 2/ un système pénal nuversel ni univoque, mais fait par les uns pour les autres; structure de la surveillance universelle; 4/ un système d'amement. (I) La teneur de la notion de guerre civile. (guerre civile comme résurgence de la guerre de tous cotous, selon Hobbes. (B) Distinction entre guerre civile et guerre de tous. Les collectivités nouvelles; exemple Nu-pieds et du mouvement luddite. (C) La politique continuation de la guerre civile. (II) Le statut du criminel connemi social. – La pratique judiciaire comme déclaration guerre publique. – Effets de savoirs: prise psychopatholo ou psychiatrique sur le criminel et la déviance. – Effets é miques: sociologie de la criminalité comme pathologie son Le criminel comme connecteur, transcripteur, échangeur.	i uni- 3/ la enfer- A) La contre guerre es des omme on de egique episté-

45

L'apparition du criminel comme ennemi social. Repérage historique des premières manifestations. (I) L'analyse économique de la délinquance au XVIII^e siècle par les physiocrates. Le Trosne, Mémoire sur les vagabonds (1764): Plus qu'une propension psychologique comme l'oisiveté ou un phénomène de société comme la mendicité, le vagabondage est la matrice du crime et un fléau pour l'économie; il produit la raréfaction de la main-d'œuvre, la hausse des salaires, la baisse de la production. - Les lois inadéquates; les mesures préconisées par Le Trosne: 1/ la mise en esclavage; 2/ la mise hors la loi; 3/ l'autodéfense des paysans; 4/ la levée en masse. - Similitudes entre les vagabonds et les nobles. (II) Le criminel-ennemi social comme thème littéraire. Gil Blas et le début du XVIIIe siècle: le continuum et l'omniprésence de la délinquance. Les romans de terreur et la fin du XVIIIe: délinquance localisée et extra-sociale. Émergence des dualités crime-innocence, mal-bien.

63

(III) Autres indices de l'émergence du criminel-ennemi social. Débat sur la peine de mort en 1791. (IV) Rapport des effets théorico-politiques d'un discours aux tactiques punitives à la même époque. Système principal de châtiment: en Angleterre, mise en place du système pénitentiaire en 1790-1800; en France, mise en place en 1791-1820. Hétérogénéité entre le criminel-ennemi social et la prison: faille entre le pénal et le pénitentiaire. – Selon la théorie pénale, la punition comme défense sociale; d'où ces principes: relativité; graduation; surveillance, publique et infaillible; et trois modèles de punition: l'infamie, le talion, l'esclavage. – Dans la prison: le temps, seule variable graduée. La forme-prison et la forme-salaire: deux formes historiquement jumelles. Pouvoir capitaliste et système de pénalité: la prise de pouvoir sur le temps.

85

La forme-prison et la forme-salaire (suite). La prise de pouvoir sur le temps: condition de possibilité du système capitaliste et de l'emprisonnement. – De l'archéologie à la généalogie. – Objections du modèle religieux et réponses. (A) La cellule monastique: exclure le monde, et non pas punir. (B) Les Quakers: rejet du code pénal anglais et de la peine de mort. – Opposition à Beccaria concernant l'infraction et la faute; la conception du péché. (C) Organisation de la prison de Philadelphie et de Walnut Street: première mention du « pénitentier ». (D) Conséquences: 1/ la greffe de la morale chrétienne sur la justice criminelle; 2/ la connaissance du prisonnier: un savoir devient possible; 3/ la religion investit la prison. Rechristianisation progressive du crime.

03
25
43

Leçon du 28 février 1973	159
(B) La France (suite). Épinglage du moral sur le pénal. 4. La déprédation paysanne: au XVIIIe siècle, l'illégalisme comme élément fonctionnel de la vie paysanne; fin XVIIIe, abolition des droits féodaux; au XIXe, exploitation plus serrée. Le cas de l'exploitation des forêts. Nouvel illégalisme contre le contrat; contestation et litige civil. 5. Conséquences: 1/l'armée comme foyer et échangeur des illégalismes; 2/l'illégalisme comme enjeu même de la Révolution; 3/ une réponse bourgeoise massive et programmée: la « basse classe » comme « race abâtardie ». Le nouveau personnage du délinquant: sauvage, immoral, mais régénérable par la surveillance. – Réflexions: l'intelligence de la bourgeoisie; la bêtise des intellectuels; le sérieux de la lutte.	
Leçon du 7 mars 1973	175
Analogies entre Target et les Quakers. (I) La peur au début du XIX° siècle: 1/ liée aux nouveaux modes de production; une peur de l'ouvrier, de son désir, de son corps; 2/ fondée en réalité; 3/ peur de la classe laborieuse; 4/ du fait qu'« ils » ne travaillent pas suffisamment. Menace sur l'appareil capitaliste. Le système pénal vise le corps, le désir, le besoin de l'ouvrier. Double exigence: libre marché et discipline. Le livret ouvrier. (II) Le dualisme pénal: le double front de la pénalité. 1. Recodification des délits et des peines: homogène, positive, contraignante, représentative, efficace. 2. Intégration d'un conditionnement moral: circonstances aggravantes et atténuantes; surveillance; maisons de correction; rééducation. – Dualité droit-correction. La criminologie: discours qui assure la transcription de cette dualité. La monomanie. – Symbiose de la criminologie et du système pénal.	
Leçon du 14 mars 1973	191
(I) Nouvel illégalisme: de la déprédation à la dissipation. Refuser sa force de travail. Le corps de l'ouvrier comme facteur dominant: oisiveté; refus de travail; irrégularité; nomadisme; la fête; le refus de famille; la débauche. (A) Histoire de la paresse. Oisiveté classique du XVII°-XVIII°; refus collectif et organisé au XIX° siècle. (B) Caractères de cette dissipation: renforcement réciproque des illégalismes; collective et facile à diffuser; infra-légale; profitable à la bourgeoisie; objet de réprobation. Les trois formes de la dissipation: intempérance, imprévoyance, désordre. Les trois institutions de dissipation: fête, loterie, concubinage. (II) Maîtriser la dissipation. Mécanismes parapénaux; livret d'épargne; livret de travail. Système gradué, continu, cumulatif. (III) Continuité et capillarisation de la justice dans la vie quotidienne. Surveillance générale. Forme de l'examen.	

Couple surveiller-punir. La société disciplinaire.

Leçon du 21 mars 1973	207
L'usine-caserne-couvent à Jujurieux. Règlements minutieux, Icarie patronale. (I) Les institutions d'enfermement: pédagogiques, correctives, thérapeutiques. Recherche architecturale et micro-sociologique. (II) Analyse de ces institutions. (A) Nouvelle forme d'enfermement-séquestration. Trois différences d'avec l'âge classique. 1. Forme de sur-pouvoir. 2. Normalisation. 3. Système intra-étatique. (B) Les fonctions de séquestration. 1. La séquestration du temps. Assujettir le temps de la vie au temps de la production. 2. Contrôle direct ou indirect de l'existence entière. La fabrication du social. 3. Jugement permanent et ininterrompu. 4. Production d'un nouveau type de discursivité: comptabilité morale quotidienne de l'existence totale; ordonnée au normal et à l'anormal.	
Leçon du 28 mars 1973	229
Thématique du cours: la forme-prison comme forme sociale; un savoir-pouvoir. (I) Analyse générale du pouvoir. Quatre schémas à rejeter. 1. L'appropriation: le pouvoir ne se possède pas, il s'exerce. Cas de l'épargne ouvrière. 2. La localisation: le pouvoir n'est pas strictement localisé dans les appareils d'État, mais son ancrage est bien plus profond. Cas de la police au XVIIIe et du pénal au XIXe siècle. 3. La subordination: le pouvoir ne garantit pas, mais constitue des modes de production. Cas de la séquestration. 4. L'idéologie: l'exercice du pouvoir est lieu de formation non pas d'idéologie, mais de savoir; tout savoir permet l'exercice d'un pouvoir. Cas de la surveillance administrative. (II) Analyse du pouvoir disciplinaire: normalisation, habitude, discipline. – Comparaison de l'usage du terme «habitude» dans la philosophie du XVIIIe et au XIXe siècle. Comparaison du pouvoir-souveraineté au XVIIIe et du pouvoir-normalisation au XIXe siècle. – La séquestration fabrique la norme et produit les normaux. Nouveau type de discours: les sciences humaines.	
Résumé du cours	253
SITUATION DU COURS	271
Index des notions	315 316 344